



2018 DEVE 131 Dénomination « Allée Clarissa JEAN-PHILIPPE » attribuée à l'allée nord du square du Serment de Koufra situé 30, avenue Ernest Reyer (14e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

J'ai souhaité qu'un hommage soit rendu à la policière municipale Clarissa Jean-Philippe en attribuant son nom à l'allée nord du square du Serment de Koufra (14e). Cette allée, d'une longueur de 220 m traverse l'espace vert de l'entrée du square côté avenue de la porte de Montrouge à l'entrée côté porte d'Orléans.

La commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux, qui s'est réunie le 11 juin 2018, a donné un avis favorable à cette demande.

Clarissa Karen Jean-Philippe est née le 1^{er} septembre 1988 à Fort-de-France en Martinique et est décédée le 8 janvier 2015 à Montrouge, dans les Hauts-de-Seine.

Elle passe toute sa jeunesse dans la commune de Sainte-Marie (Martinique). Après un Baccalauréat Sciences et Technologies de la Gestion en 2007, Clarissa Jean-Philippe arrive en métropole en 2008. Elle choisit de servir les autres en s'engageant dans la sécurité. Très motivée et désireuse de réussir, elle suit une formation d'agent de sûreté et de sécurité privée.

En 2010, elle intégrera une société spécialisée dans la sécurité, le gardiennage et la protection. Elle occupera les fonctions d'agent de sécurité incendie sur plusieurs sites et particulièrement dans les hôpitaux franciliens « Louis Mourier » et « Henri Mondor ».

Mais elle souhaite devenir policière pour servir la République. Elle va alors suivre plusieurs formations qui lui permettent, en octobre 2013, d'intégrer la police municipale de Montrouge (Hauts-de-Seine) en qualité de stagiaire. Elle devait recevoir son diplôme le lundi 12 janvier 2015, à l'issue sa formation initiale au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et être titularisée dans le corps des policiers municipaux.

Le 8 janvier 2015, dans l'exercice de ses fonctions, Clarissa Jean-Philippe est mortellement blessée lors d'un attentat.

Un an après sa mort, Clarissa Jean-Philippe a reçu la Légion d'honneur à titre posthume. A la Martinique, elle est considérée comme une héroïne. La maison des Jean-Philippe est devenue un mémorial à Clarissa Jean-Philippe où l'on peut trouver son uniforme, son diplôme, des badges « Je suis Clarissa » ou encore des photos avec ce grand sourire qui ne la quittait jamais. Une statue de Clarissa Jean-Philippe a été érigée à Sainte-Marie, la commune où elle a grandi.

L'assassinat de Clarissa Jean-Philippe, le 8 janvier 2015, ne saurait être séparé des attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, qui ont endeuillé Paris les 7 et 9 janvier 2015. Paris a souhaité rendre hommage à Clarissa Jean-Philippe, hommage concrétisé par cette dénomination « allée Clarissa Jean-Philippe » au sein du square du Serment de Koufra, limitrophe de Montrouge.

Clarissa Jean-Philippe étant décédée depuis moins de cinq ans, il vous est proposé de déroger à la délibération du Conseil municipal en date du 23 décembre 1932 portant réglementation de la dénomination des voies de Paris, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, qui ne permet de donner le nom d'une personne à une voie publique parisienne qu'au minimum cinq ans après sa disparition.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris